

4 | Productions et techniques

INFLUENZA AVIAIRE / La date du 2 octobre 2023 restera une date historique pour la filière foie gras puisqu'elle marque le début de la campagne vaccinale contre l'influenza aviaire en France. C'est aussi une première mondiale et surtout un espoir pour la filière de sortir des crises à répétition.

Vaccination, top départ en présence du Ministre Marc Fesneau

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Marc Fesneau, s'est déplacé dans le Sud-Ouest pour le lancement officiel de la campagne de vaccination des canards destinée à lutter contre l'influenza aviaire.

Commencée dans les Landes chez Éric Dumas, Président du CIFOG, le Ministre a poursuivi sa visite de premiers chantiers de vaccination au GAEC de Paillet chez les frères Dubos à Labarthète dans le Gers, éleveur pour la coopérative Vivadour.

Sur un an, 64 millions de canards entre les filières de chair et les palmipèdes gras seront vaccinés en France. Deux doses sont administrées, la première à partir du 10^{ième} jour de vie et la seconde 18

jours plus tard. La vaccination est obligatoire pour les élevages de plus de 250 canards dont les produits sont destinés à être commercialisés.

Ce plan vaccinal comprend également un plan de surveillance très précis pour s'assurer de l'absence de contamination malgré la vaccination. Les vétérinaires sanitaires sont en charge du bon déroulé du plan en collaboration avec les éleveurs.

Pour les producteurs indépendants, il est important qu'ils signalent le plus tôt possible à leur vétérinaire sanitaire les dates de mise en place de caneton dans leurs élevages pour planifier le processus.

Le Ministre a confirmé l'implication financière de l'Etat dans ce programme dont le coût total est estimé à 96 millions



Damien Dubos accueille le Ministre de l'agriculture aux côtés du Président de la Chambre d'agriculture.

d'euros. Pendant les douze prochains mois 85 % du montant sera financé par l'Etat essentiellement au travers de l'achat et de l'administration des vaccins, ainsi que des analyses liées à la surveillance active.

Il est rappelé qu'à lui seul le vaccin n'est pas à même de protéger un élevage à 100%. Il est impératif de respecter les mesures de prévention que sont la biosécurité, la surveillance sanitaire, la maîtrise des densités en élevage.

Enfin, la consommation de produits issus d'animaux vaccinés ne comporte aucun danger. Le vaccin dispose d'une autorisation délivrée par l'Agence nationale du médicament vétérinaire qui garantit son innocuité.

Les autres sujets débattus avec le Ministre

La visite géroise du Ministre s'est conclue par une rencontre des responsables professionnels sur les sujets d'actualité.

Le tour de table a été consacré dans un premier temps aux difficultés conjoncturelles des filières de l'Agriculture Biologiques, malmenées par

une chute de consommation encouragée par la GMS, une concurrence sévère des produits importés et des prix du conventionnel influencés par le conflit en Ukraine, et des situations de stocks dans les silos qui pèsent sur le marché. Xavier Duffau a relevé l'inquiétude des producteurs bio pour 2024 qui

pourrait se traduire par nombreuses surfaces retirées de la production céréalière Bio. Il a souligné également le faible impact du plan d'urgence de l'Etat en raison de critères d'accès inadaptés. Dans le même temps, les agriculteurs bios seront encore plus sensibles aux augmentations du GNR.

Marc Fesneau a convenu que le risque principal de la crise est une déconversion massive que l'Etat veut éviter compte-tenu des sommes engagées dans le plan Ambition bio. D'autres mesures de soutien sont donc à l'étude. Elles n'excluent pas des échanges avec la grande distribution et d'autres actions pour relancer la consommation.

Le deuxième sujet présenté par les représentants de la viticulture géroise concernait les conséquences des intempéries de l'année et du mildiou sur la production alors que la situation financière est déjà altérée par le gel et la grêle subis sur les deux campagnes précédentes. La perte est évaluée à plus de 40 millions d'euros pour les viticulteurs gérois. Mais elle se traduit aussi par des pertes de marchés pour des produits gascons qui ont plutôt le vent en poupe !

Le Ministre M. Fesneau a reconnu les efforts importants consentis dans le vignoble gérois, en restructuration, en recherche de débouchés nouveaux. Il est aussi conscient de la perte importante enregistrée cette année. Mais il a admis qu'il était toujours en recherche

de solution technique de compensation, et qu'elle doit être proposée pour atténuer les difficultés de trésorerie qui vont se présenter début 2024. B. Malabirade a souligné à cet égard qu'il y avait un risque important de voir les viticulteurs se détourner du régime assurantiel, si rien n'était proposé ! Troisième sujet d'importance, la MHE (Maladie Hémorragique Epizootique). L'explosion de cas dans le département voisin et dans le Gers montre la virulence la maladie qui doit être prise très au sérieux dans les élevages. L'inquiétude des éleveurs est grande ainsi qu'en a témoigné Damien Latapie, car il y a un sujet sanitaire doublé de conséquences commerciales. Le Ministre a indiqué que les négociations avec l'Espagne et l'Italie étaient en cours avec des signaux positifs pour aboutir à la réouverture des frontières (obtenue quelques jours plus tard).

M. Dutoit a enfin attiré l'attention du ministre sur le décret en préparation concernant le développement du photovoltaïque dont les effets pourraient s'avérer contraires aux enjeux agricoles.